

La transition énergétique des établissements scolaires publics de Corse

Auteur : Leïla Kraïem

Voie d'approfondissement : Bâtiment

Organisme d'accueil : Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Corse-du-Sud
Encadrant : Edouard Brodhag

L'engagement de la France et les nouvelles règlementations en préparation invitent tous les échelons de la société à se poser la question de la consommation énergétique induite par leur mode de vie, que ce soit chez soi ou au travail. Plus particulièrement, la question de la transition énergétique des bâtiments scolaires vient à se poser, dans un cadre double d'exemplarité et d'enseignement pour les élèves, parents d'élèves et autres visiteurs des lieux. Présentant un enjeu économique fort pour les différents échelons de collectivités territoriales, la maîtrise des consommations énergétiques des bâtiments scolaires est d'autant plus importante en Corse où l'insularité a développé une dépendance énergétique quasi-totale vis-à-vis du continent et de l'Italie voisine.

Les premières actions engagées par l'Etat sur son propre patrimoine immobilier mettent en avant trois leviers d'actions pour la transition énergétique des bâtiments :

- Actions sur les usages ;
- Actions sur la maintenance ;
- Actions de travaux sur les bâtiments.

Ainsi, la question retenue est la suivante : Comment favoriser la transition énergétique des bâtiments scolaires ? Un équilibre à trouver entre pratique des usagers et investissements – le cas de la Corse



Lycee Fesch à Ajaccio. Source : site du lycée

Ce travail est le résultat d'une recherche bibliographique et réglementaire, complétée par les informations obtenues lors d'échanges sur place et par l'analyse d'un questionnaire envoyé aux établissements scolaires publics de Corse.

Les opérations de réduction des consommations énergétiques ne doivent pas être opérées au détriment du confort des usagers. La transition énergétique des bâtiments scolaires doit donc s'opérer en trois étapes successives, avec :

- En premier lieu, une prise en compte des usages, une sensibilisation des occupants (élèves, enseignants, personnel technique, etc.), une optimisation des locaux et de l'utilisation des installations techniques et le lancement d'actions à coûts réduits ;
- Puis, un diagnostic énergétique complet du bâtiment prenant en compte les problématiques de confort et de qualité de l'air intérieur ;
- Enfin seulement, des opérations de réhabilitation lourde si elles sont nécessaires.

La Corse présente un contexte territorial unique au sein de la France hexagonale. La gouvernance globale des établissements scolaires se voit simplifiée par rapport au continent. Cependant, le contexte de l'insularité et la répartition démographique inégale entraînent une transition énergétique des bâtiments scolaires à deux vitesses sur l'ensemble de la Corse : alors que la Collectivité de Corse et les communes les plus peuplées investissent pour réhabiliter leurs bâtiments, les plus petites communes sont limitées par leurs moyens faibles et se contentent de mettre en œuvre des opérations de sensibilisation.

Afin de favoriser la transition énergétique des bâtiments scolaires de Corse, plusieurs solutions sont envisageables. Au vu du contexte et de la disparité de moyens, il semble important de massifier les actions ne demandant que peu de financements comme la sensibilisation des occupants, l'optimisation des systèmes techniques et les petits investissements.

Une montée en compétences des services de l'Etat pourrait permettre un appui plus important des communes dans le cadre du nouveau conseil aux territoires. A ce titre, les deux départements ne sont pas égaux. Alors que la Corse-du-Sud a déjà un service d'appui aux territoires opérationnels et connu des collectivités, la DDTM de Haute-Corse n'est pas équipée de la même manière pour appuyer les actions de transition.